

Céder ou reprendre son affaire au juste prix, ça se construit, ça se négocie, le 3 juin à Angoulême

jeudi 3 juin 2010, par [lpe](#)

En Charente, 30 entreprises sont annuellement à vendre (chiffre CRA).

Le CRA (Cédants, Repreneurs d'Affaires) organise le jeudi 3 juin à 17 h 30 à l'union patronale de la Charente (33 rue de l'Arsenal à Angoulême) une table ronde départementale qui s'adresse prioritairement au public de cédants d'entreprises ainsi qu'aux repreneurs sur le thème : "céder ou reprendre une affaire au juste prix".

Intervenants :

- Anne Dominique Bataille : Banque de gestion privée INDOSUEZ
- Christian Brachet : FIDAL Angoulême
- Michel Damperat : Ordre des experts comptables
- Thierry Vayssier : Banque d'Affaire et d'Expertise Sociale
- Débats animés par Alain Lernon - CRA Poitou-Charentes
- Conclusions présentées par Alain Château - Union Patronale de la Charente

Le CRA en Charente :

L'antenne départementale montée à l'initiative de l'Union Patronale de la Charente a 12 ans d'existence.

Elle compte 3 délégués : Alain Lernon, Georges Faux, René Gay.

Leurs missions : lever des contacts, accueillir les repreneurs, rechercher les entreprises à céder, constituer le dossier de cession, accompagner le cédant, former le repreneur.

Ce travail s'effectue en totale collaboration et complémentarité avec les professionnels que sont les experts comptables, avocats, banquiers, etc...

Ce travail d'intermédiaire est facilité par le statut des délégués, tous anciens entrepreneurs et tous bénévoles.

La mise en réseau des affaires permet à des cédants charentais de trouver des repreneurs dans une autre région de France et inversement.